Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20261016-ST16102026091-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	24	3	3	27

DATE DE LA CONVOCATION
9 octobre 2026
DATE D'AFFICHAGE
9 octobre 2026

L'An deux mille vingt-six, et le seize octobre à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le neuf octobre deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, N. OGER, J.R. BANNIER, D. LE TURDU, Y. AUFFRET, B. CORGNET, H. BELOEIL, M. TOUBOULIC, J.P. FONTAINE, P. BANNIER, M.H. BANNIER, M. MAUTRAY, C. BURLOT, J. HAMON, M. LEBAS, J. LE LAY, M. LE GUILLOUX, H. LE PAJOLEC, L. FONTAINE, D. ALLAIRE, H. RENOUARD, F. LUSTENBERGER, T. MEST, C. MORIN.*
Absent(e)s excusé(e)s : *Y. BOISHARDY, M. CARREE, M. VISDELOUP.*
Pouvoirs : *Y. BOISHARDY à Y. AUFFRET, M. CARREE à C. BURLOT, M. VISDELOUP à C. MORIN.*
Secrétaire de séance : *M. MAUTRAY.*

DELIBERATION N° 2026-091

COURTIL DES ROCHETTES – ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Dans le cadre de la future opération d'aménagement dénommée « Le Courtil des Rochettes » inscrite au Plan Guide et au PLUi, la Municipalité a pris contact avec les différents propriétaires des terrains concernés par cette opération.

Les consorts LE VÉE, propriétaires de la parcelle cadastrée E 20, d'une superficie de 783 m², ont donné leur accord sur le prix proposé de 50 € /m² et souhaitent formaliser la vente.

Les frais d'acte d'acquisition demeureront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Jean-Raymond BANNIER,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle E 20, propriété des Consorts LE VÉE, au prix de 50 € /m², soit 39 150 € ;

AUTORISE le maire, ou son représentant, à signer la promesse et acte authentique de vente rédigés par Maître Druetto, notaire à Plaintel.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Secrétaire de séance,
Mickaël MAUTRAY,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR